

Le 20 mai 2021



Le Synofdes fait entendre sa voix

Lors du rendez-vous du 15 avril avec l'OFII, le Synofdes avait fait part de ses inquiétudes concernant la baisse d'activité des organismes de formation durant la période de confinement. Cela avait fait l'objet de rudes dénégations, notamment quand nous avons soulevé l'absence de données de reporting permettant d'en faire la démonstration. Il semblerait que nos arguments aient finalement été entendus, l'OFII a lancé une demande de retours d'information sur l'absentéisme observés sur le 1er trimestre 2021 auprès de ses attributaires afin de préparer le RV avec le Synofdes.

Notre prochain Rv se tiendra le 1er juin. Nous vous invitons à répondre à la sollicitation de vos délégués régionaux de nous faire remonter rapidement les données transmises.



Actualités générales

Structures d'insertion par l'activité économique : Le montant des aides au poste dont bénéficient les structures d'insertion par l'activité économique sont revalorisées pour l'année 2021. Pour plus d'informations, [consultez l'arrêté du 26 avril 2021](#).

Rémunération des stagiaires de la formation : Deux décrets du 29 avril 2021 ont procédé à la revalorisation de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle à compter du 1er mai 2021. Ces deux textes sont complétés par un décret du 17 mai 2021, qui fixe des niveaux de rémunération spécifiques pour deux catégories de publics ayant déjà travaillé avant leur entrée en stage : les moins de 26 ans et les non-salariés. [N'hésitez pas à le consulter ici](#).

Côté employeur

Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19 : le protocole sanitaire a été mis à jour le 18 mai 2021. [Vous pouvez le retrouver ici](#).

COVID-19 et aides aux entreprises : nous vous rappelons que nous mettons à votre disposition un tour d'horizon des aides possibles pour les entreprises dans le contexte actuel. [N'hésitez pas à les consulter ici](#).

La sensibilisation des salariés à la lutte contre l'arrêt cardiaque : depuis 21 avril 2021, les salariés pourront bénéficier, avant leur départ volontaire à la retraite, d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent. Un décret du 19 avril 2021 est venu préciser que le temps consacré à cette sensibilisation est considéré comme du temps de travail. Pour nos adhérents, n'hésitez pas à consulter notre article relatif aux obligations en matière de santé et de sécurité au travail [ici](#).

Congés payés : les rappels avant l'été - L'été approchant, les employeurs vont devoir gérer les demandes de congés payés des salariés si cela n'est pas encore fait. Pour répondre à vos questions, nous proposons à nos adhérents un zoom spécial congés payés pour vous rappeler les règles légales et conventionnelles. [Pour le consulter cliquez ici](#).

Ressources et perspectives

Quel rôle pour la caisse des dépôts à l'horizon 2025-2035 ? Suite au webinaire organisé par le Synofdes en partenariat avec le cabinet Boumendil, l'expert-intervenant, Vincent Cibois a publié un article de synthèse [ici](#)

Faciliter les reconversions professionnelles qui s'annoncent à l'issue

de la crise sanitaire. France Stratégie publie une étude permettant de disposer d'une vision claire et quantifiée des compétences par métiers et de leur évolution. Au-delà, elle identifie les compétences transversales les plus mobilisées. [Pour en savoir plus : la note d'analyse](#)

Droits des femmes : où en est l'égalité professionnelle ? La crise sanitaire du Covid-19 a révélé l'ultra-féminisation de certains métiers le plus souvent faiblement rémunérés, insuffisamment valorisés socialement et parfois précaires. [Vie Publique consacre un dossier](#) plutôt bien fait sur l'évolution de la situation des femmes sur le marché du travail depuis 1946.

Agenda

25 mai - 9h-10h30 : Webinaire de sensibilisation au RGPD - COMPLET

Avec :

- Catherine Martin Legé, CL Conseil,
- Jean-Claude Luczak, chargé du Système d'informations, Hexopée

Assemblée Générale du Synofdes : le 11 juin à 9h.

Rencontres régionales du Synofdes : bloquez vos agendas

Pour qui pour quoi ? Une visio-conférence pour partager les actualités institutionnelles du secteur de la formation professionnelle : plan de relance et enjeux de la transformation digitale les chantiers dans lesquels le Synofdes s'implique au national et dans les territoires recueil de bonnes pratiques et difficultés

- Le 15 juin à 14h en Bourgogne-Franche-Comté, [s'inscrire ici](#)
- Le 15 juin à 16h30 en Bretagne
- Le 29 juin en Ile-de-France



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit sur SYNOFDES.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 **sendinblue**

© 2021 SYNOFDES